



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2026

Date de convocation : 7 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le treize avril, à 20h00 , les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Grégoire, convoqués conformément aux articles L.2121-10 à 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en mairie, sous la présidence de REMOISSENET Laëtitia.

Etaient présents :

REMOISSENET Laëtitia, DU MOTTAY Éric, PASQUET Nathalie, GALLIER Maxime, VINET Liliane, GUYOT Jean-Yves, AMELOT Delphine, MOREL Christian, DUCIEL Christine, AMPIGNY Joby, BENOIST Florence, SIMON Didier, CHAMART-LEJEUNE Marie-Hélène, PERROT Olivier, GREIVELDINGER Jacques, LORHO Mathieu, POSTEC Christelle, LE BOURHIS Sandra, DE VERGIE Guillaume, ROUX Émeline, BABES Anca, LOCATELLI Sandrine, PEDRON Jordane, CHARDINNE-DELISLE Laurène, DEFRANCE Matthieu, MAIER Charles, ALIAGA Marie, BADEA Sabina

Absent(s) excusé(s) :

CHUBERRE Philippe (Mandataire LORHO Mathieu)

BENOIST FLORENCE a été nommé(e) secrétaire de séance.

N° V_DEL_2026_029 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - RAPPEL DES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 ET L 2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES / PÉRIODE DU 13 MARS AU 03 AVRIL 2026

(Rapporteur : REMOISSENET Laëtitia)

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23 ;

VU la délibération du conseil municipal accordant au Maire les délégations prévues par l'article L. 2122-22 du CGCT ;

VU les décisions prises par Madame le Maire en vertu des délégations précitées au cours de la période écoulée depuis le dernier conseil municipal ;

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Maire doit rendre compte, lors de la plus proche réunion du conseil municipal, des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties en application de l'article L. 2122-22 du même code.

En application de ces dispositions, les décisions prises par le Maire ou son représentant sont listées ci-dessous :

Préemptions / non-préemptions	3 décisions
Convention d'occupation précaire	1 décision
Concessions de cimetière	6 décisions
Commande publique	6 décisions

Thème de l'acte	Numéro	de	Date	de	Libellé de l'acte
-----------------	--------	----	------	----	-------------------

	l'acte	l'acte	
LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE	V_DC_2026_013	20/03/2026	Concession de terrain dans le Cimetière du Champ Renard - Emplacement C/53
LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE	V_DC_2026_014	27/03/2026	Concession de case columbarium dans l'espace cinéraire du Cimetière de la Ricoquais - Emplacement Y/14
LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE	V_DC_2026_015	27/03/2026	Concession de terrain dans l'espace cinéraire du Cimetière de la Ricoquais - Emplacement F/55d
LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE	V_DC_2026_016	27/03/2026	Concession de terrain dans l'espace cinéraire du Cimetière de la Ricoquais - Emplacement F/52d
LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE	V_DC_2026_017	27/03/2026	Renouvellement de concession de terrain dans le Cimetière de La Ricoquais - Emplacement I/169
LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE	V_DC_2026_018	01/04/2026	Concession de terrain dans le Cimetière du Champ Renard - Emplacement F/43
URBANISME	V_DC_2026_019	01/04/2026	Décision de non préemption - 1 Rue de Broceliande - SARL ALPYSA
URBANISME	V_DC_2026_020	01/04/2026	Décision de non préemption - 1 Rue de Broceliande- SCI FONCIERE CONTI
URBANISME	V_DC_2026_021	01/04/2026	Décision de non préemption - Rue de Belle-Ile - SCI ST GREGOIRE BELLE ILE
URBANISME	V_DC_2026_022	03/04/2026	Convention d'occupation précaire 21 bis rue Alphonse Milon (LEFEUVRE)

COMMANDE PUBLIQUE

Désignation	Attributaire	Notification	Total HT
MOE - VRD PAYSAGE - AMÉNAGEMENT - PARCELLE EST RICOQUAIS	ATELIER BOUVIER ENVIRONNEMENT - 35740 PACE	12/02/2026	15 112,50 €
ÉTUDE SÛRETÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE (ESSP) - EXTENSION RICOQUAIS	BUREAU VERITAS SOLUTIONS - 92000 NANTERRE	16/02/2026	8 320,00 €
MISSION COORDINATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ET D'INCENDIE (SSI) - EXTENSION RICOQUAIS	BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES HAY - 35510 CESSON SÉVIGNÉ	16/02/2026	9 675,00 €
MISSION CONTRÔLE TECHNIQUE - EXTENSION RICOQUAIS	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION 92400 COURBEVOIE	16/02/2026	20 840,00 €
MISSION SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTE (SPS) - EXTENSION RICOQUAIS	APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION France - 92400 COURBEVOIE	16/02/2026	16 522,50 €
PRESTATIONS DE NETTOYAGE - VILLAGE ASSOCIATIF	ONET PROPRETÉ FELICITY SERVICES - 35760 SAINT-GREGOIRE	31/03/2026	10 160,53 €

Le Conseil Municipal, après délibération:

1°/ PREND ACTE des décisions prises par Madame le Maire en vertu des délégations conférées par le conseil municipal en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, telles que listées dans le tableau ci-dessus, au cours de la période du 13 mars au 03 avril 2026 ;

LE CONSEIL PREND ACTE

Fait à Saint-Grégoire le 14 avril 2026

Le Maire,
REMOISSENET Laetitia

Secrétaire de séance,
BENOIST Florence